

L'essentiel du RGPD : en 3 questions

Objectifs :



- Comprendre le Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Identifier les obligations des organisations en vertu de ce règlement.
- Connaître les pouvoirs de sanction de l'autorité de contrôle.

Compétences visées :



- Maîtrise des notions et principes fondamentaux de la protection des données
- Maîtrise des risques RGPD
- Maîtrise des enjeux contractuels
- Gestion de violation de données

Pour qui ?

Toute personne concernée par les enjeux en protection des données (DPO, juriste, RSSI, etc.) Aucun prérequis

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes

Tarif :

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme – RGPD01

Les principes fondamentaux

1

- Les enjeux des données à caractère personnel, les catégories particulières de données
- Identifier les bases légales
- Mettre en œuvre pratiques des principes de protection des données (licéité, loyauté, transparence, limitation des finalités, minimisation des données, exactitude, conservation limitée des données, etc.)

Identifier et qualifier les acteurs de la protection des données

2

- Déterminer le responsable du traitement, les responsables conjoints, les destinataires
- Gérer de la sous-traitance, sous-traitance ultérieure
- Maîtriser les enjeux contractuels selon les qualifications

Mise en situation : une approche par les risques

3

- Gestion d'une violation de données : notification, information et communication.
- Gestion des réponses aux demandes des personnes concernées
- Gérer la prospection commerciale de votre site web



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat Sénior Expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre – *Nous consulter*

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

